



FICHE PROGRAMMATION

GESTION TECHNIQUE DE PATRIMOINE IMMOBILIER : PILOTAGE DES CONTRATS - MODULE 4

Public

Bailleur(eresse) et toute personne gérant(e) des immeubles et devant optimiser leurs coûts, Chef(fe) d'entreprise, Gestionnaire de contrats, Gestionnaire technique de patrimoine, Responsable de services généraux, Responsable de services immobiliers, Responsable maintenance, Technicien(ne) de maintenance

Prérequis

Expérience d'exploitation, de gestion de contrat (ou participation au module 1).

Objectifs pédagogiques

- Optimiser les choix d'externalisation et appréhender les principaux points d'un contrat,
- Connaître les bonnes pratiques en pilotage de contrat.

Contenu

- Externalisation : types, limites et pratiques
- Définition des besoins, expression des exigences et modes de suivi
- Le contrat et ses principales clauses – appréhender les difficultés liées à certaines clauses
- Étude de cas : analyse critique de contrats (de préférence à partir de contrats des participants)
- Mise en place du prestataire : jeu de rôles (aspects organisationnels et sécurité)
- Exécution et suivi du contrat – simulation de dysfonctionnement
- Organisation de la réversibilité et de la fin du contrat
- Étude de cas : rédaction collaborative des bonnes pratiques de pilotage de contrats

Ce module ajouté aux 4 autres modules de 2023 permet de valider les compétences de l'attestation de réussite BE+ CCI gestion technique de patrimoine immobilier.